



15 décembre 2022

COMMUNIQUÉ

Rallye automobile - Circulation réglementée

Le Maire de Sainte-Rose informe les habitants des sections de Bis, Cacao, Cadet, Bone, Duportail, qu'un rallye automobile qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral, aura lieu dans le secteur ce vendredi 16 décembre 2022 de 20H00 à 22H00.

La circulation sera donc interrompue dans la fourchette horaire concernée.

La population est donc invitée à prendre des dispositions pour ne pas se déplacer entre 20H00 et 22H00.

Cette manifestation qui constitue une première à Sainte-Rose sera l'occasion pour tous, d'apprécier la prouesse de ces véhicules et créera une animation inédite dans ces quartiers.

Le Maire s'excuse auprès des administrés pour la gêne occasionnée par cette manifestation.

Il exulte les habitants à ne prendre aucun risque pendant le déroulement de la course.

Le Maire

Adrien BARON